



INSTITUT PROVINCIAL
D'HYGIÈNE ET DE
BACTÉRIOLOGIE DU
HAINAUT - MONS



Information aux maternités et personnel de l'ONE

Nous vous remercions vivement pour votre participation à l'étude sur les POP (Polluants Organiques Persistants) dans le lait maternel, coordonnée par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé)

Information sur l'étude POP

Les POP (polluants organiques persistants) sont des substances chimiques que l'on ne trouve pas à l'état naturel. Lorsque l'on rencontre des POP dans l'environnement, il s'agit de substances pourtant interdites depuis longtemps, telles que les pesticides organiques comme le DDT, les produits chimiques industriels comme les PCB et les retardateurs de flamme, ainsi que les produits inflammables connexes comme les dioxines. Ces substances chimiques pénètrent dans le corps principalement par les graisses d'origine animale, comme les poissons gras, les produits laitiers gras (beurre et fromage), les œufs et la viande grasse. Ces POP se fixent dans tous les aliments contenant des graisses, et donc aussi dans le lait maternel. Les valeurs mesurées chez l'homme ne reflètent pas une exposition récente, mais donnent une idée de l'exposition à ces substances pendant toute sa vie.

Dans le cadre de cette enquête internationale, nous allons évaluer la quantité de POP présents dans le lait maternel, pour vérifier si les efforts visant à diminuer les rejets chimiques dans l'environnement, sont maintenant vraiment perceptibles chez l'homme.

Nous pourrions donc voir si la gestion de cette problématique doit être réexaminée.

L'étude est réalisée à la demande de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé).

Des échantillons sont rassemblés dans différentes régions du monde entier.

Pour la Belgique, cela signifie 200 participantes réparties sur tout le territoire.

Procédure

L'infirmière de l'étude POP se présentera régulièrement dans votre service (environ 1 fois toutes les 2 semaines).

Elle pourra soit consulter le carnet des accouchements pour voir quelles mamans répondent aux critères de cette étude ou prendre contact avec la TMS de l'ONE qui aura sélectionné les mères répondant aux critères de l'étude et leur aura donné une première information

Les critères de participation à cette étude sont :

- allaiter
- être majeure et avoir moins de 30 ans
- être née en Belgique et domiciliée en Wallonie/Bruxelles depuis 5 ans minimum
- être HIV négatif
- il doit s'agir d'un 1^{er} enfant (les accouchements de jumeaux n'entrent pas en ligne de compte pour l'étude)
- grossesse normale
- accouchement à terme (gestation >36 semaines)
- bébé en bonne santé

Notre infirmière demandera toujours à l'accoucheuse l'autorisation de rendre visite aux mères répondant aux critères.

Elle parcourra avec la mère la procédure et les critères et complètera avec elle un petit questionnaire. Elle fournira à la maman les renseignements nécessaires ainsi qu'un récipient pour qu'elle puisse prélever pour l'étude un échantillon de lait maternel quand le bébé aura de 2 à 8 semaines. Notre infirmière prendra contact avec la mère pendant cette période pour un suivi du prélèvement des échantillons ainsi que la reprise de celui-ci.

Nous examinons chaque échantillon pour la quantité de certains POP (PCB indicateurs et pesticides organochlorés).

Nous mélangeons ensuite le reste de l'échantillon avec d'autres (l'échantillon est mélangé avec les échantillons d'autres mères pour déterminer une valeur moyenne pour la Belgique).

Ce mélange sera analysé pour la teneur en dioxines et PCB de type dioxine, certains retardateurs de flammes et leur produits d'incinération.

Les résultats (personnels et collectifs) seront comparés à d'autres échantillons provenant d'autres pays.

Les mamans peuvent obtenir ces résultats si elles le souhaitent.

Le but de cette étude est de faire diminuer la quantité de POP présents dans le lait maternel.

En dehors des analyses des POP, l'étude a un but supplémentaire : demander s'il a été fait usage d'acide folique, pour que l'on puisse évaluer s'il est nécessaire de mener des campagnes de sensibilisation supplémentaires.

Confidentialité

Toutes les informations que vous et la mère nous fournissez, sont traitées confidentiellement conformément à la législation sur la vie privée. Si les résultats de cette étude sont publiés dans un rapport ou une revue scientifique, votre nom ou le leur ne sera en aucune façon mentionné.

Participation volontaire/suspension de participation à cette étude

Les mamans participent à cette étude de leur plein gré.

Elles peuvent à tout moment mettre fin à leur participation à l'étude, même si elles ont signé un formulaire d'autorisation.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter l'une des personnes suivantes :

Institut Provincial d'Hygiène et de Bactériologie
boulevard Saintelette, 55 - 7000 Mons

Docteur Etienne Noël - Françoise Crener - Marie-Christine Dewolf - Christian Gérard

Tél : 065/403.610

Vous trouverez plus d'informations sur ce projet sur le site www.nehap.be .

